

Bruxelles, le 14 Avril 1901.

9

M^r

11957

52

Messieurs Les Membres de la
Commission du Musée

Je prends la respectueuse liberté
de vous soumettre une gravaille
très intéressante qui si copieuse
pourrait convenir à votre Musée

Si toutefois la Commission
du Musée tenait à en faire l'acquisition
et me serait agréable de connaître
le prix que je pourrais en obtenir

Comptant sur une réponse
affirmative je vous prie d'agréer
Messieurs l'assurance de ma haute
considération

A. Degeu

134 rue 1^{ère} et 2^{ème} Bruxelles

9 Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4957 / 57

Objet:

Annexe

Expédié le

A Monsieur A. Degré

134. rue Plae

Muselle

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, d'un ~~tableau~~ tableau
qui fait l'objet de votre lettre
du 14. c.

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,